

# Communiqué



## DE PRESSE

Paris, le 9 octobre 2019

### La Métropole du Grand Paris organise la 3<sup>ème</sup> édition du « Grand Paris Circulaire »

Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, et Xavier LEMOINE, Vice-président délégué à l'Economie circulaire, à l'Economie collaborative et à l'Economie Sociale et Solidaire, ont ouvert le 3 octobre 2019 la 3<sup>ème</sup> édition du « Grand Paris Circulaire », en présence de Marta de CIDRAC, Sénatrice des Yvelines, rapporteure du projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire ainsi qu'Éric CESARI, Vice-président délégué à l'Immobilier d'entreprises et aux Quartiers d'affaires, Daniel BREUILER, Vice-président délégué à la mise en valeur du Patrimoine naturel et paysager, à la Politique de la nature et à l'Agriculture en ville, et Florence BERTHOUT, Conseillère métropolitaine, Maire du 5<sup>ème</sup> arrondissement, qui a accueilli la Métropole à la Maison des Océans, Paris 5<sup>ème</sup>.

Près de 500 personnes ont assisté à cet événement annuel métropolitain qui a rassemblé collectivités, entreprises, associations et acteurs institutionnels afin d'échanger autour de plusieurs temps forts sur les grands enjeux de l'économie circulaire.

Marta DE CIDRAC est revenue sur les principaux enjeux du texte voté par les sénateurs : *« Il faut faire preuve d'humilité et d'ambition, le défi est encore plus complexe que la simple réduction des gaz à effet de serre, nous devons réimaginer notre modèle de croissance pour le rendre soutenable. Il est essentiel d'agir ».*

Patrick OLLIER a d'ailleurs insisté sur le fait que *« le combat de l'économie circulaire est celui de tous. Merci de pouvoir jalonner notre parcours pour pouvoir faire encore plus ensemble. Nous capitaliserons sur vos idées pour construire la politique métropolitaine ».*

Lors de la matinée, les participants ont échangé sur le modèle de la ville circulaire de demain grâce aux intervenants représentant les acteurs moteurs du changement : Emmanuelle MOESCH, Ingénieure de recherche à l'Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux (IFSTTAR), Patricia SAVIN, Avocate associée à DS Avocats et Présidente d'Orée, Elisa YAVCHITZ, Directrice Générale des Canaux, Julien VIDAL, Auteur et Directeur de l'association « Ça commence par moi » et Raphaël MASVIGNER, Co-fondateur de Circul'R.

Des élus délégués à l'économie circulaire des différentes métropoles françaises se sont aussi réunis autour de François-Michel LAMBERT, Député des Bouches-du-Rhône et Président de l'Institut National de l'Economie Circulaire afin de partager les bonnes pratiques mises en place sur leur territoire. D'après Emeline BAUME, Conseillère déléguée en charge de la Prévention des déchets et de l'économie circulaire à la Métropole de Lyon *« ancrer l'économie circulaire dans une politique économique est un facteur de réussite ».*

Consciente que le chemin est long pour passer d'une économie linéaire à une économie résolument circulaire, la Métropole du Grand Paris favorise le partage de la connaissance et des bonnes pratiques, la création ou le renforcement de synergies et de coopérations entre l'ensemble des parties prenantes qui sont essentiels pour opérer une conduite du changement. C'est pourquoi à l'occasion de cet événement, la

Métropole a lancé un « Réseau des métropoles de l'économie circulaire » qui rassemble les différentes métropoles françaises autour de ces enjeux.

L'après-midi a été l'occasion de découvrir comment l'économie circulaire irrigue les différentes politiques métropolitaines en matière de numérique, aménagement métropolitain, logistique urbaine, rénovation énergétique, et achats circulaires, véritable bras de levier de la politique menée par la Métropole.

Daniel-Georges COURTOIS, Vice-président délégué au Numérique et à la Métropole Intelligente a témoigné sur l'exclusion numérique : *« Nous ne mesurons pas à quel point cela peut entraîner une fracture sociale, c'est pour cela que la Métropole du Grand Paris a mis en place le Pass numérique pour aider les métropolitains à accéder à une généralisation de services publics dématérialisés ».*

Jean-Michel GENESTIER, Conseiller métropolitain, membre de la commission développement économique et attractivité, a partagé l'ambition de la Métropole du Grand Paris de vouloir harmoniser l'ensemble de la réglementation liée au transport de marchandises, action prioritaire du Pacte pour une logistique métropolitaine dont il s'occupe.

Selon Olivier KLEIN, Vice-président délégué à l'Habitat et à la Mixité *« la Métropole prend toute sa place dans la responsabilité partagée pour agir sur la précarité énergétique des logements. Elle développe un parcours personnalisé pour les ménages en s'appuyant sur la fédération métropolitaine des Agences Locales de l'Energie et du Climat (ALEC) ».*

La Métropole du Grand Paris a témoigné de son engagement pour insuffler une dynamique de résilience et de durabilité dans la création de valeur économique, avec pour objectif l'attractivité en matière d'emplois et une réduction des impacts environnementaux de l'activité de notre société. Comme l'a rappelé Xavier LEMOINE en conclusion *« nous avons la conviction que l'économie circulaire doit innover, infuser toutes nos réflexions. Ce sujet sait faire rapidement l'unanimité. ».*

Pour revivre l'évènement en image et découvrir différentes initiatives d'économie circulaire, rendez-vous sur [www.grandpariscirculaire.org](http://www.grandpariscirculaire.org), la plateforme numérique collaborative des acteurs de l'économie circulaire de la Métropole du Grand Paris.